

Programme d'Appui du Fonds pour l'Environnement Mondial à la Gestion Durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo

Communiqué final de la Réunion des Ministres

Sur accord du Gouvernement de la République Gabonaise, et à l'invitation du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), les Ministres de l'Environnement des pays ayant en partage les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo et la Présidente Directrice Générale du FEM se sont réunis à l'hôtel LAICO OKOUME PALACE de Libreville, les 27 et 28 février 2008, en présence des représentants des principaux partenaires au développement. La cérémonie d'ouverture de cette réunion était présidée par S.E. M. Jean EYEGHE NDONG, Premier Ministre, Chef du Gouvernement. En prélude à la réunion ministérielle, les travaux des experts se sont tenus les 25 et 26 février 2008.

Les Ministres se sont félicités de ce que la protection de l'environnement est placée au premier rang des préoccupations du Président de la République Gabonaise et des actions de son Gouvernement. Aussi, rendent-ils un hommage appuyé à S.E. M. **El Hadj Omar BONGO ONDIMBA** pour ses efforts dans la préservation de l'environnement, notamment dans la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Ils lui savent gré des actions menées pour la promotion du renforcement de la coopération sous-régionale et mondiale en la matière.

Les Ministres ont par ailleurs apprécié à leur juste valeur, la qualité exceptionnelle de l'accueil qui leur a été réservé et toutes les dispositions prises pour leur permettre de travailler dans des conditions optimales, témoignage éloquent de l'attachement du Gabon aux valeurs fondatrices d'hospitalité.

Au cours de leurs délibérations, les ministres se sont réjouis des derniers développements positifs en faveur de la gestion intégrée des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo qui, du reste, constitue un patrimoine mondial d'une valeur inestimable. A ce titre, ils se sont félicités, entre autres, de l'intérêt croissant que la Communauté Internationale porte aux préoccupations de préservation de ces forêts, dont l'importance dans le maintien de l'équilibre global n'est plus à démontrer. Les ministres ont salué la contribution substantielle des partenaires au développement aux efforts des pouvoirs publics. Ils ont demandé la poursuite de ce partenariat qui demeure essentiel pour la réussite des politiques menées par les pays. Ils ont noté avec satisfaction également le lancement par le FEM de sa nouvelle initiative du FEM, baptisée « PORTEFEUILLE FORET TROPICALE ».

Les ministres ont accueilli favorablement le Programme d'Appui du Fonds pour l'Environnement Mondial destiné à soutenir les actions relatives à la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, lequel s'élève à au moins \$US 40 millions.. Pour son succès, les autres partenaires au développement ont été invités à soutenir davantage cet effort financier du FEM.

Après examen des résultats des travaux de la réunion des Experts, les ministres ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des résultats obtenus et la démarche inclusive du processus de préparation du Programme d'Appui du FEM pour la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo. La clarification des orientations, confortée par une appropriation par les pays concernés par ce processus ont été fortement appréciée à ce stade de même que la mise en synergie de ce programme avec les autres initiatives en cours. Cette même approche devra être maintenue au cours de la mise en œuvre du Programme.

A cet effet, les ministres ont décidé de la mise en place d'un comité de suivi du programme d'appui et du renforcement du rôle d'information et de courroie de transmission des Points focaux FEM.

Se félicitant de la contribution de Mme Barbut, les ministres ont tenu à rendre un hommage mérité à son action. Ils l'assurent de leur soutien pour l'ensemble des réformes qu'elle a engagées afin de redynamiser le FEM, instrument commun dont le mandat est d'accompagner la mise en œuvre des programmes de préservation de l'environnement dans les pays en développement.

Prenant en compte la Déclaration de Paris sur la coordination de l'aide, les Ministres ont invité le FEM à harmoniser et faciliter les financements dans la mise en œuvre de son programme d'appui aux écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Enfin, dans le souci de garantir le succès de ce programme, les Ministres ont décidé de mettre en place un Comité de Suivi et pris l'engagement de faire en sorte que les résultats escomptés consacrent la corrélation entre les attentes du FEM et celles de leurs pays respectifs.

Fait à Libreville, le 27 février 2008